

VOTRE DISPONIBILITÉ

À quelle heure rentrerez-vous le soir (en moyenne) ?

Combien de soirs/nuits envisagez-vous d'être présent par semaine, hors week-end ? ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5

Serez-vous présent certains week-ends ?

☐ oui ☐ non si oui, nombre de week-end par mois :

Connaissez-vous vos dates de vacances ?

☐ oui ☐ non si oui, précisez dans la mesure du possible :

Du au

Du au

Du au

Du au

Si non, nombre de semaines prévues :

Serez-vous présent une partie de vos vacances ? ☐ oui ☐ non

Avez-vous des sorties hebdomadaires ou mensuelles régulières ?

☐ oui ☐ non si oui, précisez lesquelles et les horaires si connus :

.....

.....

.....

Avez-vous des périodes de stages prévues ?

☐ oui ☐ non si oui, précisez dans la mesure du possible :

Nombre de semaines : réparties en périodes.

Du au

Du au

Du au

⚠ Dans beaucoup d'offres de logement, il est important que les stages soient effectués à proximité afin de respecter l'engagement de présence.

VOS ATTENTES D'HÉBERGEMENT

Préférez-vous être accueilli(e) :

☐ chez une personne âgée ☐ dans une famille

☐ chez une femme ☐ chez un homme ☐ chez un couple

☐ peu importe

Quel est votre mode de transport ?

☐ à pied ☐ transports en commun ☐ vélo ☐ voiture

☐ trottinette

Temps de trajet maximum acceptable par rapport au lieu d'étude ou de travail :

- transports en commun :

- votre propre moyen de transport :

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

➤ Vous :

Parmi les mots suivants, soulignez celles qui vous correspondent le mieux (6 maximum) :

Adaptable, affectueux, attaché à la famille, calme, chaleureux, conciliant, curieux, drôle, dynamique, enthousiaste, franc, généreux, réservé, respectueux, sensible, simple, sociable, solitaire, spontané, sportif, susceptible, timide, travailleur,

autres :

Êtes-vous fumeur ? ☐ oui ☐ non

Avez-vous des habitudes alimentaires particulières ? ☐ oui ☐ non

Souhaitez-vous venir avec un animal domestique ? ☐ oui ☐ non

⚠ cela peut complexifier votre demande

Si oui, précisez lequel :

Avez-vous des allergies ? ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez lesquelles :

Avez-vous le BAFA ? ☐ oui ☐ non

Avez-vous le PSC 1 ? ☐ oui ☐ non

➤ Votre famille :

	Père :	Mère :	Et/Ou conjoint :
Nom Prénom			
Ville de résidence			
Téléphone			
E-mail (père et/ou mère)			
Profession exercée			
Frères et sœurs OU enfants :			
Nom Prénom			
Âge			
Profession ou projet			

PIECES À JOINDRE

Le dossier est à compléter et à retourner avec :

- ☐ le formulaire d'inscription dûment complété
- ☐ photocopie pièce d'identité ou titre de séjour
- ☐ photo d'identité collée sur le formulaire (ou photocopie)
- ☐ votre CV à jour
- ☐ frais de dossier - 20€. Par chèque à l'ordre de Le temps pour toit

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITÉS.

Envoi à :

Association Le temps pour toit
Maison des Confluences
4 place du Muguet Nantais
44200 Nantes

formulaire@letempspourtoit.fr

À réception, l'association prend contact avec vous pour approfondir votre demande ou vous informer qu'elle ne peut y apporter une suite favorable. Si vous n'avez pas de nouvelles, regardez le dossier « indésirables » de votre boîte mail (ça peut arriver) ou contactez-nous par téléphone. Envoyer un dossier complété constitue une première étape qui ne vaut pas automatiquement offre d'hébergement.

ANNEXE

Étudiant ou salarié, vous vous êtes lancé dans un projet d'étude, un projet professionnel, une reconversion... Vous êtes dans la région pour mener à bien ce projet, vous recherchez un logement et avez envie d'habiter différemment...

Le temps pour toit vous propose de tenter une nouvelle forme d'hébergement, en même temps qu'une expérience de vie :

- FORMULE « PRESENCE » et « SOUTIEN » : en contrepartie de l'hébergement, assurer une présence régulière et rassurante auprès d'un senior ou d'une famille (le soir et la nuit).
- FORMULE « SOLIDAIRE » : en contrepartie de l'hébergement, partager un peu de temps avec votre hôte-hébergeur pour tisser des liens de convivialité.

Notre association évalue les besoins de chacun, met en relation hôtes-hébergeurs et hébergés et accompagne les cohabitants pendant toute la durée du contrat. Nous veillons au bon déroulé de la cohabitation et au respect des engagements de chacun.

Ce service offre une sécurité importante tout en conservant le bénéfice d'un hébergement très peu coûteux par rapport aux autres alternatives de logement.

LES TARIFS

Cette solution d'hébergement est en moyenne 5 à 10 fois moins chère que les alternatives courantes.

Étape 1 : traitement de votre demande

Les frais de dossier : 20 euros à l'envoi du formulaire.

Étape 2 : adhésion

Les frais de dossier : 20 euros au moment de l'adhésion. Ils sont destinés à couvrir le traitement de votre demande.

L'adhésion : 30 euros (cotisation annuelle valable de date à date). Votre adhésion constitue le point de départ de nos recherches d'un profil hôte-hébergeur correspondant à vos attentes. Elle ne vous engage pas a priori à accepter nos propositions de cohabitation.

Étape 3 : mise en place d'un contrat de cohabitation

Des frais sont appliqués au moment de la signature des conditions particulières qui formalisent l'accord de chacun sur le projet de cohabitation et précisent la durée.

Ces frais varient en fonction de la formule. Ils incluent :

- Des frais de **participation aux charges de l'association** pour la recherche de l'hôte-hébergeur, la mise en relation, la contractualisation, l'état des lieux d'entrée, l'accompagnement, la médiation si besoin et l'état des lieux de sortie.
- Et si l'hébergeur le demande :
 - Soit des **frais d'usage** : 50€ par mois maximum, correspondant à votre consommation personnelle (eau, gaz, électricité)
 - Soit une **contrepartie financière modeste incluant les frais d'usage** : 200€ par mois maximum

Tout compris, le tarif varie entre 100 et 250 euros/mois

DERNIERS RAPPELS IMPORTANT

La cohabitation intergénérationnelle s'adresse à des **personnes majeures** (exceptionnellement entre 16 et 18 ans), venant faire une formation, des études, une reconversion professionnelle ou autre, sur les **agglomérations de Nantes, Angers et Saint-Nazaire** et ponctuellement sur la Loire-Atlantique et le Maine et Loire (nous contacter par téléphone pour les demandes hors agglomérations).

Il n'y a **pas de limite d'âge**, nous nous intéressons surtout au projet du candidat qui doit être en situation administrative régulière et pouvant communiquer en français (niveau avancé).

Les **demandes de couples et de familles ne sont pas prises en charge** : les hébergeurs n'accueillent qu'une seule personne.

Si votre demande ne remplit pas ces critères, nous ne serons pas en mesure de donner suite.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS AVOIR ENVOYÉ VOTRE DOSSIER ?

À réception de votre dossier, l'association prend contact avec vous pour approfondir votre demande ou vous informer qu'elle ne peut y apporter une suite favorable.

Envoyer un dossier complété constitue une première étape qui ne vaut pas automatiquement offre d'hébergement.

LA COHABITATION : EST-CE CONTRAIGNANT ?

Vivre en cohabitation ne signifie pas que l'hébergé n'est plus libre de ses mouvements. **Cela signifie simplement qu'il prend un engagement vis-à-vis de l'hôte-hébergeur correspondant au temps qu'il accepte de lui consacrer.**

L'engagement sera plus ou moins important selon les besoins de l'hôte-hébergeur. **Ce qui importe avant tout, c'est de respecter les règles fixées au départ, de tenir ses engagements et de communiquer au quotidien afin que la cohabitation se déroule au mieux.**

L'hébergé ne remplace pas les professionnels de l'aide à domicile (ménage, soins...).